Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine

de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1985)

Heft: 12: Initiative "pour le droit à la vie"

Rubrik: La rubrique du Centre de liaison

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

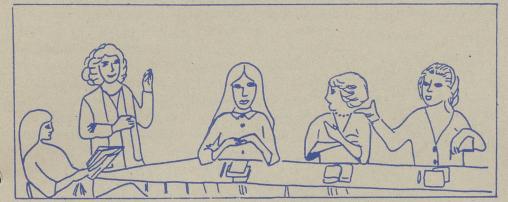
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La rubrique du Centre de liaison

Le Comité du Centre de liaison travaille pour vous !



Cette rubrique du CL veut faire connaître les activités des associations-membres. N'oubliez pas de communiquer vos informations au Comité.

N'hésitez pas à faire appel à lui !

Association des paysannes jurassiennes

C'est le 12 avril, aux Rangiers, que l'Association des paysannes jurassiennes (APJ) tenait son assemblée générale devant un nombreux public.

Dans son rapport, la présidente, Madame Mathilde Jolidon, a fait état des activités 1984 et plus particulièrement de :

- la question des réformes scolaires cantonales;
- l'initiative pour une protection efficace de la maternité;
- du nouveau droit matrimonial, que les femmes paysannes recommandent d'approuver.

1985 a déjà vu se dérouler, le 27 avril, la Journée des Femmes Paysannes. Durant cette année encore, l'APJ adhérera à l'U-nion des Paysannes suisses, organe faîtier. Mais l'événement le plus important sera certainement la sortie du recueil de vieilles recettes préparé et édité par l'APJ. Plus de 120 recettes seront présentées dans cet ouvrage qui sortira de presse en juillet.

Cette assemblée dynamique et chaleureuse s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Cours de rédaction de communiqués

Comme annoncé en début d'année, les cours de rédaction de communiqués ont eu lieu dès fin janvier dans trois localités jurassiennes.

Seul le cours annoncé pour Delémont a dû être reporté, trop peu de personnes intéressées s'étant inscrites. Mais ce même cours pourra peut-être bien avoir lieu cet automne.

C'est ainsi qu'un cours a eu lieu à Saignelégier et à Porrentruy.

A Moutier deux cours ont pu avoir lieu simultanément vu le grand nombre de participants.

Cinq journalistes et animateurs se sont partagés la responsabilité de l'animation des groupes.

Ainsi durant les quatre soirées, il fut possible de se familiariser avec :

- l'éthique du journalisme;
- la découverte des règles de bases indispensables à la rédaction d'un communiqué simple et compréhensible au lecteur:
- la connaissance des filières permettant

une meilleure diffusion du communiqué.

Des exercices pratiques, en référence à des situations réelles, permirent aux participants d'expérimenter l'acquis, tout en profitant des conseils des animateurs.

Le cours de rédaction de communiqués a certainement correspondu à l'attente des demandeurs. Toutefois, afin de compléter la formation, d'autres cours seront proposés, soit pour réaliser une synthèse, un résumé, voire, pour apprendre à faire un procès-verbal succint, fidèle et facile à lire.

Droit matrimonial

Le nouveau droit matrimonial sera soumis à la votation du peuple et des cantons le 22 septembre prochain. Bien qu'accepté largement par les Chambres fédérales (160 voix contre 3 au Conseil national et 33 voix contre 5 au Conseil des Etats), un référendum a été exigé : les électrices et les électeurs devront donc s'exprimer par les urnes.

Le nouveau droit matrimonial a pour objectif de consacrer le principe d'égalité des conjoints et met en valeur le commun accord et la responsabilité partagée des partenaires.

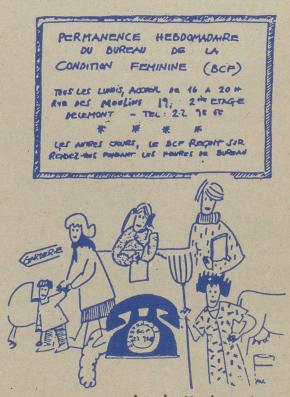
Un maximum d'informations s'impose en vue de ces votations importantes. Dans le but d'organiser, coordonner et ventiler celles-ci à travers notre canton, un comité d'action a été mis sur pied le 30 avril dernier. Suscité conjointement par le Centre de liaison et le BCF, celui-ci se compose de 37 membres. La co-présidence sera assumée par Madame Valentine Friedli, conseillère nationale, et Monsieur Roger Schaffter, conseiller aux Etats. Le bureau regroupant le secrétariat, la comptabilité et les responsables de l'animation dans les trois districts se compose comme suit : Marie-Josèphe Lachat (BCF). Betty Cattin (présidente du Centre de liaison), Lucine Jobin (commission BCF); animation : Geneviève Cattin (FranchesMontagnes, Marie-Madeleine Prongué et Marthe Kellerhals (Ajoie) et Georges Rais (Delémont).

Le comité a tracé les grandes lignes de ses futures activités et propose, suite au cours de Monsieur Grossen, une conférence-débat. La soirée sera animée par Madame Bauer-Lagier, conseillère aux Etats et Monsieur Gilles Petitpierre, conseiller national.

Cette soirée aura lieu à Glovelier le 13 juin prochain à 20 h 15 au Restaurant de la Poste.

Le Comité invite cordialement toutes les personnes désireuses de s'informer. Bienvenue à toutes et à tous.

Permanence



dessin Marie Friedli